

LE DIGITAL, NOUVEAU PILIER DE LA COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

Le digital révolutionne la communication en général... et la communication événementielle en particulier.

Que peuvent apporter les nouvelles technologies à vos événements professionnels ? Nous vous aidons à y voir plus clair...

❖ Les apports du digital à l'événementiel

Les outils digitaux présentent l'énorme avantage d'assouplir les contraintes temporelles et géographiques qui s'imposent à l'événementiel.

En effet, une manifestation peut aujourd'hui parfaitement **exister avant et après** son déroulement à proprement parler, grâce par exemple aux échanges sur les réseaux sociaux ou à la diffusion de captations vidéo.

De la même manière, on peut désormais **toucher une audience qui ne peut être sur place**, par le biais par exemple d'une diffusion live sur internet.

Une autre valeur ajoutée réside dans les **possibilités d'interactivité** ouvertes, tout un chacun pouvant diffuser, commenter, contribuer...

❖ Les principaux outils digitaux pour vos séminaires, conférences et congrès

Avant votre événement, un **mini-site dédié** vous permettra de faire connaître efficacement votre programme et les modalités pratiques (accès, inscription...).

Les **réseaux sociaux** vous permettront d'entretenir l'intérêt de vos participants dans la durée, de créer une communauté, de voir partager largement vos communications et de toucher des prospects qualifiés à moindre coût.

Le jour J, des **applications spécifiques** peuvent être envisagées (par exemple pour favoriser le networking, le partage de cartes de visite...) ainsi que des **animations connectées** (entre autres, le « community wall » qui diffuse en temps réel les réseaux sociaux ou le « photo booth » qui invite les participants à diffuser leur photo prise sur place).

Une **diffusion en direct ou différée de tout ou partie de votre événement** peut également répondre à votre problématique si votre public ne peut être présent, notamment en raison d'un éloignement géographique (salariés sur plusieurs sites...).

© Palais des Congrès de Grasse